

CELLULES COMMERCIALES & PAVILLONS SENIORS : ACTE 2

La première pierre pour les cellules commerciales et le premier panneau de bois pour les pavillons seniors ont été posés

En mars dernier, les deux derniers chantiers d'importance ont été installés sur la ZAC de Raville. D'abord, la pose de la première pierre des cellules commerciales représentant « un acte politique majeur » pour reprendre les mots du maire, Denis Baur. Le montage financier de l'opération présente l'avantage de ne pas impacter les finances de la commune dans la mesure où un budget annexe sera créé. La municipalité a offert toutes les conditions propices à l'installation des entreprises privées dans des locaux communaux proches du parking de covoiturage.

Ainsi, avant la fin de l'année, les Kanfenois et les automobilistes de tran-

sit pourront bénéficier des services d'un cabinet de kinésithérapie et d'infirmières libérales, d'un boucher-traicteur, d'un fleuriste et d'un institut de beauté. Une cohérence architecturale sera recherchée entre le local de la boulangerie et les autres cellules créant une unité commerciale à l'entrée du village. Puis, a eu lieu la pose du premier panneau en bois des pavillons seniors répondant aux normes BBC. Selon le maire, il s'agit là « d'un projet très ambitieux, lieu de mixité générationnelle ». Les premiers arrivants - prioritairement des retraités Kanfenois - sont attendus pour le début de l'année 2017. La mairie n'a eu aucun mal à trouver des locataires

LES LOYERS

La commune, dans le cadre d'un budget annexe, s'acquittera des loyers à la SNI, porteur du projet. Ce versement sera couvert par les loyers mensuels perçus dans le cadre de la location des pavillons seniors et des cellules commerciales. Le 11 avril dernier, le conseil municipal a fixé les loyers de la sorte :

- **Logements seniors :**
 - conventionnés : 510 €
 - non conventionnés : 650 €
 - garage : 30 €
 - car-port : 20 €
- **Cellules commerciales :**
 - de 705 € à 1450 € en fonction de la surface
- **Logements :**
 - T2 : 315 €
 - T3 : 530 €
 - T4 : 730 €

puisque 15 réservations sont dénombrées alors que 11 logements d'environ 68 m², de plain-pied, sont en construction à l'arrière du gymnase.

L'investissement global des deux chantiers et de l'entretien des bâtiments s'élève à 2,7 millions d'euros financé par la SNI Nord Est, partie prenante dans cette affaire immobilière et avec qui un bail emphytéotique de 35 ans a été signé. Aussi, les cellules commerciales et les pavillons seniors vont générer des loyers qui seront encaissés par la mairie et reversés à la SNI.



Photo ci-dessus : Pose de la 1^{re} pierre des cellules commerciales en compagnie de Rachel Zirovnik (Conseillère Départementale), des élus locaux et des communes limitrophes, de l'architecte et du responsable de la SNI et de la SODEVAM.

Photo ci-dessous : Pose du 1^{er} panneau des pavillons seniors. De nombreuses personnalités ont répondu présentes à l'invitation de Denis Baur.



AMÉNAGEMENT RUE DE LA MAIRIE ET RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Après les travaux d'assainissement et les enfouissements de réseaux, il était urgent de donner une nouvelle jeunesse à ces rues

L'enfouissement des réseaux aériens s'est achevé dans les rues de la mairie et de la république en mai dernier. À la suite de quoi, la municipalité a décidé d'engager des travaux de réfection de la voirie. En effet, l'état de ces routes nécessitait un nouvel enrobage, c'est peu de le dire.

Après une consultation de trois entreprises, les marchés de travaux ont finalement été accordés à EUROVIA pour un montant de 71 646 € TTC. Des aides ont été sollicitées auprès de la CCCE au titre des fonds de concours et de la Région. La charge résiduelle de la commune devrait ainsi s'élever à 36 705 € TTC. La mairie remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés par les travaux.



Rue de la Mairie : robotage avant pose de l'enrobé

LES AIDES DE LA CCCE AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

Économie d'énergie, aide à l'habitat, la CCCE peut vous aider

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a engagé une politique d'aide financière aux habitants du territoire. Ces aides sont déployées de deux manières : soit directement aux demandeurs, soit par l'intermédiaire de ses partenaires.

Elles se déclinent dans plusieurs thématiques :

• Habitat

- **Travaux liés aux économies d'énergie** (gain énergétique d'au moins 25 %).

- **Travaux liés à l'adaptation du logement à l'âge, au handicap ou pour sortir de l'insalubrité.**

- **Ravalements de façades** : à destination des « maisons remarquables » et bâtiments d'habitation datant d'avant 1965.

- **Création d'hébergements touristiques** : à destination de tout porteur de projet privé : particulier, SCI, association, etc.

• Environnement

- **Les énergies renouvelables** : aides

liées à l'installation d'un système solaire destiné à la production d'eau chaude sanitaire et/ou de chauffage d'habitation, chauffage par géothermie, récupérateurs d'eau de pluie d'un volume supérieur à 4 m³.

• Enfance et jeunesse

- **BAFA** : aide au financement des sessions de formation au BAFA.

- **PASS'CODE** : aide technique à l'obtention du Code de la route en seulement 3 semaines avec 2 présentations à l'examen du code.

Ces aides communautaires sont versées sous conditions. Cette liste n'est pas exhaustive et afin de vous informer sur la totalité des autres nombreuses aides, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Cattenom et Environs.

CCCE - 2, rue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Tél. : 03 82 82 05 60

Courriel : contact@cc-ce.fr

www.cc-ce.com



La commune organise la première Fête de l'Été les 15, 16 et 17 juillet à l'entrée du village.

Au programme :

- un parc gonflable sera installé pendant les 3 jours de fête

- le samedi 16 :

• grand feu en soirée et barbecue organisé par l'ASK

• bal champêtre de 20 h à 1 h du matin

Venez nombreux !

RATICIDE

Du fait d'une législation devenue trop contraignante, la commune ne distribuera plus de raticide aux habitants.

Jeunes diplômés

La municipalité récompense les étudiants ayant obtenu avec succès en 2016 une licence, un master ou un doctorat (ou équivalent) ainsi que les lycéens ayant décroché une mention « très bien » au baccalauréat.

Cette cérémonie sera organisée en septembre 2016.

Des bons d'achat d'une valeur de 50 à 150 € seront remis aux lauréats autour d'un verre de l'amitié. Les nouveaux diplômés de l'année scolaire 2015/2016 sont invités à venir retirer le formulaire prévu à cet effet.

UNE LIGNE DE BUS TRANSFRONTALIÈRE AU DÉPART DE KANFEN

Le SMITU étudie actuellement l'ouverture d'une ligne de bus transfrontalière au départ du parking de covoiturage de Kanfen. Afin de connaître les besoins des frontaliers, elle a initié une enquête auprès des usagers du parking de covoiturage. Il s'agit maintenant de recueillir les besoins des habitants de Kanfen et des villages aux alentours. C'est pourquoi, vous trouverez un exemplaire du questionnaire dans le présent *Kanfen infos*. Faut-il rappeler que plus de 80 000 frontaliers français travaillent au Luxembourg ? Que 70 % des actifs de Kanfen sont frontaliers ? Par voie de conséquence, les problèmes de circulation vont croissants en direction et à l'intérieur même du Grand Duché. Ainsi, la recherche de modes de déplacements alternatifs à la voiture est un enjeu majeur de part et d'autre des frontières. De multiples initiatives vont dans ce sens : tramway, mobilité douce, covoiturage... Alors face à l'engorgement de l'A31, aux trains bondés, pourquoi pas le bus au départ de Kanfen ? Afin que le SMITU puisse faire coller l'offre au plus près de vos besoins, remplissez le formulaire joint et déposez-le en mairie avant le 22 juillet 2016.

TAXE D'ASSAINISSEMENT EN HAUSSE

Les Kanfenois doublement pénalisés



Les travaux de la station d'épuration d'Hettange ayant pris du retard, la commune a dû installer une micro-station

En préambule, rappelons que la taxe d'assainissement ne s'applique pas de la même manière selon que les habitations se situent dans une zone d'assainissement collective ou non collective. Dans les zones relevant de l'assainissement non collectif, la taxe s'élève à 0,90 € le m³. Il s'agit, la plupart du temps, de secteurs d'habitats isolés (ex : le secteur du Keybourg). Les maisons ne sont pas raccordées au réseau public de collecte des eaux usées. Les propriétaires doivent en conséquence traiter eux-mêmes leurs eaux à l'aide d'un système d'épandage dans le sol, (lagunage) filtres ou encore microstation, avant de les rejeter dans le milieu naturel. Dans les zones d'assainissement collectif, le prix est bien plus élevé et atteint actuellement 1,75 € par m³, car la CCCE assure la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées. Aussi, lors de sa séance en mai 2016, la CCCE a délibéré en faveur d'une nouvelle aug-

mentation de 0,30 € par m³ portant ainsi le prix à 2,05 € le m³ et ce dès l'année 2016. Les 80 000 € de recette ainsi générés doivent permettre le remboursement d'un emprunt d'investissement. La commission des finances de la CCCE avait pourtant proposé une augmentation en deux fois (2 x 0,15 € répartis sur 2016 et 2017). Les délégués communautaires de Kanfen - ainsi que 5 autres conseillers communautaires - se sont abstenus sur cette augmentation qui pénalise doublement les Kanfenois. Ils paient la taxe d'assainissement depuis plusieurs années maintenant comme le prévoit le règlement, car les travaux ont démarré. Sauf que ces travaux ne seront achevés probablement qu'en 2018 au plus tôt en raison du retard pris sur la construction de la station d'épuration à Hettange-Grande.

Rarement des habitants auront dû payer une taxe aussi longtemps sans bénéficier du service.

A31 BIS, IL EST TEMPS DE SE MOBILISER

Le projet validé par l'état comporte des sections à péage

Après le débat public achevé fin 2015, la concertation de la population va durer jusqu'au 31 décembre 2017. Il est prévu un élargissement à 2x3 voies de Gye à la frontière luxembourgeoise avec la création de tronçons nouveaux (par exemple, le contournement de Thionville passant par Florange) et le péage de la section entre Thionville et la frontière. C'est pourquoi aujourd'hui, les élus de notre arrondissement engagent une mobilisation pour conserver la gratuité de l'autoroute. Dans ce cadre, il est prévu une réunion d'information auprès de la population qui se tiendra au centre socioculturel de Kanfen dont la date n'est pas encore connue à ce jour.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.météo.fr

THÉÂTRE : LA SOUPIÈRE NE S'EST PAS CASSÉE

Une sombre histoire de vente de domaine prétexte à beaucoup de bonne humeur



Le public est venu en nombre, le vendredi 4 mars 2016, à la salle municipale, pour applaudir la troupe « Les baladins du Val Sierkois » qui a joué « La soupière », une pièce de Robert Lamoureux. Quasiment deux heures de rires et de détente grâce à cette comédie de boulevard complètement déjantée utilisant les habituelles recettes du vaudeville, bons mots et comique de situation ou bien entendu rien ne se passe comme prévu. Cette manifestation a été une véritable réussite pour la première venue de

cette troupe à Kanfen, enchantée par l'accueil reçu, l'enthousiasme du public et la qualité des installations. Nous vous donnons rendez-vous en 2017 pour leur prochaine pièce.

La prochaine date à bloquer absolument dans vos agendas pour une représentation théâtrale sera le vendredi 7 octobre 2016 à 20 h pour « Ce cher Norbert » par le Théâtre de l'Île en joie dont la réputation n'est plus à faire... rires garantis !

CONFÉRENCE NÉPAL

Passions, émotions et anecdotes furent au programme de cette conférence



La dernière conférence présentée à l'espace socioculturel le 22 avril dernier portait sur le Népal. Celle-ci a été animée par Monsieur Nino Quaranta, président de l'association Thionvilloise Lorraine Népal (LN), qui a permis à un public conquis de découvrir la vie quotidienne des Népalais, leur charme, leur chaleur et leur générosité et les pay-

sages fabuleux des vallées de l'Annapurna et de l'Everest. De belles photos issues des missions précédentes ont été commentées de façon très simple et naturelle en évoquant de nombreuses anecdotes.

Différents représentants de LN sont intervenus en présentant le pays sous forme d'exposé très complet mais également pour souligner l'action menée par l'association pour la création de centre de soins et d'écoles dans les villages les plus reculés dans les hautes montagnes de l'Himalaya.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient soutenir les actions de cette association (qui œuvre depuis près de 20 ans) au travers d'une adhésion, d'un don ou d'un parrainage d'enfant scolarisé, nous vous rappelons ci-dessous les coordonnées de celle-ci :

Association Lorraine-Népal
Boite postale 70292
57108 THIONVILLE Cedex
Tél. : 03 82 53 33 94

Courriel :
contact@lorraine-nepal.asso.fr

Agenda

Samedi 16 juillet

Fête de l'été, grand feu, bal champêtre et barbecue

Dimanche 18 septembre

Conseil de Fabrique
Fête paroissiale

Vendredi 7 octobre

Théâtre « Ce cher Norbert »

Manifestations

« Les Talents »

Kanfen regorge de TALENTS CACHÉS et même très bien cachés !

Vous vous sentez concernés ? Sachez qu'en 2017 la municipalité souhaite mettre en place un week-end qui vous permettra d'exposer et pourquoi ne pas vendre vos chefs d'œuvre.

Alors, si vous avez une passion pour la peinture, la sculpture, la couture, le tricot... contactez dès à présent la mairie en appelant au 03 82 50 61 10 ou en envoyant un e-mail à : mairie-kanfen@orange.fr. Nous pourrions ainsi organiser au mieux la manifestation des talents.

On compte sur vous !

DIRECTION DE L'EAU VILLE DE THIONVILLE

En cas de problème sur le réseau d'alimentation en eau potable (fuites, coupures, etc) le numéro à composer est le :

03 82 54 28 22

Le service est assuré 24/24 h.

Kanfen infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bas

Directeur de la publication :
Denis BAUR, maire de Kanfen
Document écrit et réalisé par :

Isabelle Renoir,

Walter Bellofatto, Isabelle Debourges,
Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie

4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com